



**UNION SYNDICALE DEPARTEMENTALE CGT**  
**De la SANTÉ et de l'ACTION SOCIALE des LANDES**

Maison des Syndicats - 97 place de la Caserne Bosquet – 40 000 Mont de Marsan  
Email : [usd.sante@cgt-landes.org](mailto:usd.sante@cgt-landes.org) - Téléphone: 05.58.06.50.76 Portable: 07.86.41.80.69

Mont de Marsan, le 27 mars 2020.

Madame Cécile BIGOT-DEKEYZER

Préfète des Landes,

24 Rue Victor Hugo

40021 Mont-de-Marsan

Objet: Situation des EHPAD et Hôpitaux Landais

Madame la Préfète,

Par ce courrier, La CGT Santé et Action Sociale des Landes, tient à vous relater la situation à laquelle les personnels dans les EHPAD (FPH) et Hôpitaux Landais font face.

Si le contenu du travail et les organisations mises en place sont exceptionnels, Il n'en demeure pas moins que cela requière de la part des agents beaucoup d'investissements personnel, familial et collectif.

Le manque criant d'approvisionnement en matériels dans certains établissements met en danger la santé des personnels, des patients et résidents, crée beaucoup d'angoisse quand à l'utilisation restrictive de certaines protections ou lorsque celle-ci sont périmées ou fabriquées artisanalement par les personnels ou des entreprises locales sans certitude de conformité !

Ce manque de moyens explique-t-il le renoncement au dépistage plus systématisé des porteurs du COVID19 et particulièrement les personnels de santé ? Il y a une anxiété à travailler avec des collègues qui regroupent un ensemble de symptômes sans que le doute soit systématiquement levé d'une infection COVID et ce d'autant que les moyens barrières font parfois défaut. Ceci pose une réelle question de l'application stricte du confinement.

Alors que bon nombre des établissements landais, avant la crise, étaient sous tension, la situation actuelle les place aux limites de l'intenable.

A ce jour, la CGT santé et Action sociale des Landes reçoit des informations somme toute très parcellaires, glanées par notre organisation ici ou là. Il nous semble, dans ce combat commun au niveau de notre département, indispensable que notre organisation soit destinataire des mesures, des directives, décrets, communiqués émanant des pouvoirs publics.

Voici la liste non exhaustive des établissements et des difficultés rencontrées pour gérer la crise du Covid.19 par les personnels.

- **EHPAD CAPBRETON** (Bernard LESGOURGUES):

les ASH de nuit sont passées de jour sur le poste AS de matin en 7H = glissement de tâches alors qu'il n'y a pas d'arrêt d'AS.

Le protocole de crise a été réalisé: si 40% des agents sont en arrêt pour assurer la continuité de service

Depuis mardi 24/03 repas des résidents en chambre midi et soir, poursuite des ateliers animation en groupe de 6 pour assurer la continuité de vie sociale pour les plus sensibles, en respectant les gestes barrières

Peu de masques dans l'EHPAD, en attente d'une livraison de 400 masques, une société locale leur en a confectionné en tissus. Ceux-ci ne sont pas homologués, des agents en confectionnent aussi eux mêmes !!!

- **EHPAD LUXEY**:

**Le Directeur de site ne veut pas que les agents portent de masques ? Alors que le personnel doit protéger avant tout les personnes âgées.**

**La CGT demande que les personnels soient dotés de masques de protection.**

Passage en 12 h le temps du plan blanc.

Les agents dit à risques sont toujours en activité, et doivent donc porter un masque.

**La CGT rappelle que** : si personnels à risque, possibilité pour la direction de les mettre en Absence Justifiée.

- **EHPAD TARTAS** :

Manque de matériels de protection, livraison de 420 masques !!!

Il leur est recommandé de garder le même masque toute la journée. Quid des recommandations de bonnes utilisations et d'efficacités des protections.

- **EHPAD PEYREHORADE**

L'établissement attend la livraison de masques.

### **- CH MONT DE MARSAN :**

Manque de sur blouses, appel à solidarité lancer par la Direction envers les entreprises et collectivités.

Une réunion hebdomadaire a lieu avec la direction et le syndicat tous les vendredis pour faire un point sur la situation.

Pour le moment pas de problèmes majeurs, mais le personnel est à cran.

Rappel du personnel en éviction porteur d'une ou plusieurs des 11 pathologies selon l'avis du HCSP ce qui engendre une mise en danger de ces agents même s'ils ne doivent pas être mis dans un secteur dédié covid-19

### **- CERS CAPBRETON:**

A ce jour, c'est le flou artistique le plus complet, rien n'est clair, tant sur l'arrivée potentielle de patients que sur le travail des salariés ?

Pas de protections, ni masque ni gant ne sont arrivés dans l'établissement ...

Le CERS aurait passé une nouvelle convention avec l'ARS ?

**La CGT demande que le personnel soit dotés de masques pour protéger les patients et se protéger lui même.**

Pour les EHPAD, le confinement généralisé pour protéger les résidents crée un surcroit important de travail pour les personnels (repas en chambre, mesure de protections accrues,...) et influe fortement sur le moral des résidents.

La CGT tiens à vous alerter sur 2 secteurs pour lesquels le quotidien des soignants, des personnels, des résidents et patients est très difficile. Il s'agit du Social et de la Psychiatrie.

Pour ces 2 domaines, de nombreux secteurs de prises en charges à domicile ou en structures extérieures sont fermés. Cela engendre soit un arrêt de la prise en charge ou une modification de celle-ci.

Quelles seront les conséquences à moyens et long termes de ces prises en charge dégradées ?

D'autre part, le report des activités prévues engendrera à la suite de la gestion de la crise une autre tension dans les établissements pour résorber ces retards, car les reports d'aujourd'hui risquent d'être les urgences de demain.

Trop d'agents sont déjà épuisés physiquement et psychologiquement par une gestion d'entreprise marchande et l'austérité généralisées imposée à nos secteurs d'activité depuis trop d'années. Nous ne pouvons qu'être inquiets pour l'après crise. Ce n'est pas le recul du seuil des heures supplémentaires qui nous rassure. Bien au contraire, c'est ajouter de la contrainte à la contrainte.

Sans moyens humains et matériels supplémentaires, la crise va durer longtemps y compris celle des recrutements.

Depuis des années, notre organisation syndicale dénonce les manques de moyens humains et d'équipements dans les hôpitaux, EHPAD et tous les secteurs médico-sociaux. Nous espérons que notre expression sur la réalité du terrain soit enfin entendue. Nier cette réalité a conduit à une crise sans précédent.

Quand est-il de la situation objective pour les établissements landais qui vous est remontée par vos services ?

**La CGT Santé et Action Sociale des Landes vous demande de fournir les moyens de protections nécessaires pour toutes les catégories professionnelles de l'OPQ au Médecin .**

Restant à disposition pour évoquer ces différents problèmes, veuillez agréer, Madame la Préfète des Landes, mes respectueuses salutations.

Pour l'Union Syndicale Départemental CGT de la Santé et l'Action Sociale des Landes,

Le Secrétaire Général,

Yannick JACOBSONE



Copie: DG délégation ARS départementale 40 - Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale - Union Départemental CGT des Landes - Les Syndicats CGT de l'USD40